



# LES HUISSIERS

**Michel Vinaver**

Mise en scène

**Alain Françon**

**DU 14 JANVIER AU 28 FÉVRIER - GRAND THÉÂTRE**

## **Michel Vinaver**

Mise en scène

**Alain Françon**

Conseil artistique **Myriam Desrumeaux**  
Décor **Jacques Gabel**  
Lumière **Joël Hourbeigt**  
Costumes **Patrice Cauchetier**  
Son **Jean-Marie Bourdat**  
Travail chorégraphique **Caroline Marcadé**  
Coiffures **Daniel Blanc**  
Maquillages **Suzanne Pisteur**

Avec

**André Baeyens** 4<sup>ème</sup> Huissier  
**Jean-Pierre Bagot** 1<sup>er</sup> Huissier  
**Jeanne Balibar** Madame Aiguedon  
**Jean-Luc Bideau** Letaize  
**Gilles David** 2<sup>ème</sup> Huissier  
**Jean-Yves Dubois** Niepce  
**Vincent Garanger** 5<sup>ème</sup> Huissier  
**Guillaume Lévêque** 3<sup>ème</sup> Huissier  
**Olivier Perrier** Paidoux  
**Stanislas Stanic** Evohé  
**Dominique Valadié** Madame Tigon  
**Claire Wauthion** Mademoiselle Simène  
**Wladimir Yordanoff** Créal

Directeur technique **Francis Charles**  
Directeur technique adjoint **Daniel Touloumet**  
Régisseur **Malika-Pascale Ouadah**  
Régisseur son **Alain Garceau**  
Chef électricien **André Racla**  
Régisseur lumière **Stéphane Hochart**  
Electriciens **Olivier Girard, Olivier Mage, Frédéric Ronnel**  
Chef machiniste **Jean-Pierre Croquet**  
Machinistes **Paul Atlan, Thierry Bastier, Kamel Bazia, René Beaubois, Clément De Renty, Christian Félipé, John Guénin, Jean-Luc Lé, Yannick Loyzance, Paul Millet, David Nahmany, Benoît Philippon, Gérard Quiquine, Bertrand Renauld, Jovan Rendic, David Seguin, Harry Toi**  
Accessoiristes **Georges Fiore, Eric Guérin**  
Coiffeuse **Sophie Niesson**  
Habilleuses **Sonia Constantin, Isabelle Fiosi, Marie-Pierre Tsykine de Kerblay**  
Secrétariat technique **Fatima Deboucha**

#### **Construction du décor**

CEMS MECASERI

Les Ateliers du Théâtre National de la Colline

#### **Peintures**

Detlev et Robert

Les Ateliers Devineau **Odile Blanchard, Denis Chaboissier, Jean-Paul Letellier, Gilles Parmentier, Alba Ponce Mendoza, Pascale Lacan, Anne-Marie Desforges, Gaëlle Vendrely**

Les Ateliers du Théâtre Nanterre-Amandiers **Xavier Morange, Eric Gazille, Benoît Magny**

#### **Costumes**

Atelier Caraco-Canezou

Atelier Dormeuil

#### **Remerciements**

Société LA SCADE (DOP)

RTL

**Production** Théâtre National de la Colline

Ces entreprises soutiennent le Théâtre National de la Colline et ont adhéré à Colline Création :

**EDF GDF Services Paris Aurore**

**CL2 Editions de l'Amandier**

**Paribas**

**Synthélabo**

### Le secret du dialogue

(...) La première chose qui me vienne à l'esprit, lorsque je pense au théâtre de Vinaver (et il faudrait, bien sûr, nuancer en parlant plus précisément du *trajet* de l'œuvre dont chaque pièce ne serait qu'un des moments), c'est le sentiment de l'ouverture, de possibilités de lecture et de jeu d'un texte qu'aucun *sens* ne pourrait refermer. A chaque fois, il y a le plaisir de la lecture, d'une lecture possible, et déjà dans le mouvement même de cette lecture *silencieuse* comme un appel du jeu, de l'interprétation. Avec l'impression aussi, que cette ouverture est en même temps, paradoxalement, une sommation à la justesse de l'interprétation. Lisant Michel Vinaver, je pensais beaucoup à la notion de *rythme* développée par Henri Maldiney, rythme qui ne saurait être confondu avec l'écoulement, le flux, ni avec la régularité métronomique de la cadence (et son arrière-plan macabre) ou de la *mésure*.(...)

L'œuvre de Vinaver me semble être prise dans cette question du rythme qui renverrait à celle du traitement de la parole *ordinaire* dans l'écriture, et du mouvement, du geste qui s'opère dans le moment où cette parole, ces paroles qui peuvent être celles d'une langue "sociale", voire même de formules figées d'une langue de bois, sont détournées, réagencées dans une langue elliptique (je serai tenté d'écrire *poétique* si ce n'était le côté péjoratif que peut avoir souvent ce mot), une langue musicale et aussi profondément comique, d'un comique qui n'emprunte pas à l'effet, qui ne naît pas forcément de situations.(...) Un rire à la lecture des pièces de Vinaver qui pourrait éclater à tout moment. Ou s'inverser.(...)

Ambivalence qui me fait penser à ce terme étrange, mais assez beau, de *gélodacrye*, forgé au XVI<sup>ème</sup> siècle et disparu depuis de la langue et que l'on pourrait traduire par un *pleurer-rire* (comme il y a un parler-chanter...).

Pour en revenir aux premières impressions de lecture des textes de Vinaver, je crois me souvenir d'un bonheur à découvrir que, à l'égal de ce que j'aimais dans la littérature, il pouvait y avoir, dans l'écriture théâtrale, l'évidence, radicalement, que le dialogue n'avait pas forcément à rendre, donner l'illusion que de la parole s'échange comme si cette fonction allait de soi (dans cette opération un peu mécanique de *communication* à laquelle une certaine linguistique réduit la langue. Ce que l'on pourrait appeler la fonction *ping-pong* du dialogue). Comme s'il y avait toujours (on le dit, je crois, d'une pièce) du *jeu*, que rien ne pouvait se fixer et se figer et que volait sans cesse en éclats une supposée belle ordonnance du récit qui serait celle aussi du monde. Ce travail d'interrogation *en acte* et d'organisation d'une forme n'est jamais formaliste. Vinaver insiste sur "*la poussée de l'écriture qui ne supporte pas de rester dans l'état originel de magma*", et, dans un entretien avec Jean-Loup Rivière<sup>1</sup>, il explique à propos de la *composition* : "*Il faut que les choses se composent, je dis bien qu'elles se composent, il ne faut pas que je les compose, parce que si je commence à les composer, tout fout le camp...*".

En lisant cet entretien, je me demandais si une approche qui limiterait trop cette démarche à un système construit, à un *procédé* d'écriture ne raterait pas ce qu'il peut y avoir en elle qui tient de l'imprévu, du surgissement, de ce qui ne se construit que par une logique se constituant du mouvement même de l'écriture. L'impression d'être face à une dynamique liée à la nécessité interne de l'œuvre en même temps qu'à cet aléatoire qui la *provoque* et la fait *exister*. (...) Le sentiment en lisant Michel Vinaver que des chocs infimes produisent de grandes déflagrations, et que de minuscules incidents viennent perturber ce qui semblerait aller de soi dans la langue et l'appréhension du monde, comme si elles étaient irrémédiablement atteintes, touchées et qu'elles ne puissent l'une et l'autre s'en remettre. Et nous avec.

Eugène Durif

Article paru dans les Cahiers Sorano, 1995

<sup>1</sup> in *Ecrits sur le théâtre*

**Grand Théâtre**

**du 14 janvier au 28 février 1999**

du mercredi au samedi 20h30 - dimanche 15h30 - relâche lundi

**Les mardis de la Colline** les mardis à 19h30 - tarif unique 110 F

**LES RENDEZ-VOUS DE LA COLLINE**

**Soirée avec Michel Vinaver**

Jeu de dix pièces et du hasard

**Lundi 18 janvier à 20h, Grand Théâtre**

**Rencontre** autour des spectacles **LES HUISSIERS** et **KING** en présence de Michel Vinaver, d'Alain Françon et de l'équipe artistique du spectacle. Lecture : Jean-Luc Bideau. Rencontre animée par Gilles Costaz.

**samedi 30 janvier à 15h** Bibliothèque Buffon - 15 bis rue Buffon Paris 5<sup>ème</sup>.

**Débat** autour du spectacle **LES HUISSIERS**

**mardi 2 février**, Grand Théâtre, à l'issue de la représentation, en présence de Michel Vinaver.

**Rencontre** autour des spectacles **LES HUISSIERS** et **KING** en présence de Michel Vinaver, d'Alain Françon et de l'équipe artistique du spectacle **jeudi 18 mars à 17h30** Espace rencontres de la Fnac Montparnasse - 136, rue de Rennes Paris 6<sup>ème</sup>.



**Du 11 mars au 25 avril 1999 - Petit Théâtre**

**Création de la dernière pièce de Michel Vinaver KING**

Mise en scène **Alain Françon**

**dans le Petit Théâtre, du 7 janvier au 14 février 1999**

**VIE DE MYRIAM C.**

**François Bon**

Mise en scène **Charles Tordjman**

# SOIRÉE AVEC MICHEL VINAVER

Lundi 18 janvier 1999, 20h  
Grand Théâtre

## Jeu de dix pièces et du hasard

Soirée conçue et présentée par Henri Mainié

De *Iphigénie Hôtel* (1959) à *L'émission de télévision* (1988), on piochera quelques fragments : "C'est l'entrelacs qui permet aux matériaux de se séparer pour se rencontrer, qui introduit des intervalles, des espacements. Peu à peu tout se met à clignoter." **Michel Vinaver**

avec

**Michel Vinaver**, auteur

**Alain Françon**, metteur en scène

**Jean-Pierre Ryngaert**, professeur à l'Institut d'Etudes Théâtrales de Paris III

**des comédiens des spectacles King et Les Huissiers,**

**les étudiants de Licence Arts du Spectacle** à l'Institut d'Etudes Théâtrales.

Entrée libre sur réservation au 01 44 62 52 00

## Personnages

1<sup>er</sup> Huissier, 60 ans

2<sup>ème</sup> Huissier, 50 ans

3<sup>ème</sup> Huissier, 30 ans

4<sup>ème</sup> Huissier, 40 ans

5<sup>ème</sup> Huissier, 40 ans

Mme Tigon, *chef du secrétariat particulier du ministre de la Défense nationale, 40 ans.*

Paidoux, *ministre de la Défense nationale, exclu du Parti radical-socialiste, 45 ans.*

Mlle Simène, *secrétaire du ministre, 50 ans.*

Créal, *président du Parti radical-socialiste, 45 ans.*

Niepcé, *député du Var, membre du comité directeur du Parti radical-socialiste, 35 ans.*

Letaize, *président du Conseil des ministres, président du Parti socialiste S. F. I. O., 50 ans.*

Evohé, *chargé de mission au cabinet du ministre de la Défense nationale, 28 ans.*

Mme Aiguedon, 26 ans.

## Contexte des Huissiers

Les Huissiers ont été écrits en octobre-novembre 1957 ; quelques mois plus tard devait éclater l'ultime crise ministérielle de la IV<sup>ème</sup> République ; en mai 1958 De Gaulle revenait au pouvoir, et créait la V<sup>ème</sup> République ; sur cette lancée les négociations d'Evian s'amorçaient qui ont mis fin à la Guerre d'Algérie et abouti à l'indépendance de ce pays. Tous les personnages des Huissiers sont fictifs ; néanmoins la pièce a été rédigée à chaud sur l'actualité. Voici quelques repères parmi les événements qui ont marqué, en France, l'année 1957 :

**7 janvier** : Robert Lacoste charge le général Massu et les parachutistes du maintien de l'ordre à Alger conformément aux pouvoirs spéciaux. C'est le début de « la bataille d'Alger ».

**9 janvier** : Guy Mollet fait approuver en Conseil des ministres la « déclaration d'intentions sur l'Algérie » : « le problème de l'Algérie, c'est d'assurer la coexistence de ces deux collectivités sans que l'une puisse opprimer l'autre... La France n'abandonnera jamais l'Algérie. »

**27 mars** : *L'Express* publie un article du général Paris de La Bollardière, responsable d'un secteur de l'Atlas, justifiant sa demande d'être relevé de son commandement et s'élevant contre les atrocités de la guerre. Robert Lacoste le met aux arrêts.

**5 avril** : Création de la Commission de sauvegarde des droits et des libertés individuelles : cette décision répond à une campagne de presse dirigée par des journaux comme *L'Express* ou *France Observateur* qui dénoncent les abus de la répression en Algérie.

**3-4 mai** : Congrès du parti radical. Pierre-Mendès France dénonce la politique algérienne en déclarant : « Les réformes ont été des mystifications ».

**21 mai** : Chute du gouvernement Guy Mollet. Les projets financiers présentés par Robert Lacoste et qui prévoyaient de nouveaux impôts pour faire face au coût de la guerre d'Algérie cristallisent l'opposition. 250 députés refusent la confiance contre 213 et 70 abstentions. Ainsi s'achève le plus long gouvernement de la IV<sup>ème</sup> République qui n'a pas su enrayer la crise algérienne.

**24-29 mai** : René Pleven est sollicité mais il renonce devant l'hostilité des socialistes et des modérés sans lesquels il est impossible de gouverner : « Le pont n'est pas encore construit, dit-il, entre les différents partis qui devraient former une majorité. »

**28-29 mai** : Plus de 300 personnes sont massacrées par le FLN à Melouza au sud de la Grande Kabylie pour leur fidélité à la France.

**5 juin** : Pierre Pflimlin renonce à son tour devant les réserves des socialistes et des radicaux. René Coty fait alors appel à Guy Mollet qui ne veut pas revenir sur sa démission. Le président de la République fait appel au collaborateur de Guy Mollet, Maurice Bourgès-Maunoury qui a l'appui des socialistes.

**11 juin** : Arrestation par les parachutistes du mathématicien communiste Maurice Audin à Alger. Le 21 il disparaît ; la thèse de l'évasion avancée par les parachutistes est récusée par la famille. Le **2 décembre** à la Sorbonne, Laurent Schwartz rapporte la thèse de Maurice Audin, introuvable, dont la soutenance *in absentia* a un certain retentissement. En fait, Maurice Audin a été tué au cours d'un interrogatoire.

**11 juin** : Constitution du gouvernement Bourgès-Maunoury composé de socialistes et de radicaux. Félix Gaillard, radical-socialiste, est aux Finances, Robert Lacoste, socialiste, à l'Algérie.

**21 août** : Le gouvernement examine le projet de loi-cadre pour l'Algérie préparé par Robert Lacoste.

**30 septembre** : L'Assemblée nationale repousse la loi-cadre sur l'Algérie par 279 voix contre 253. Maurice Bourgès-Maunoury, prenant acte de ce manque de confiance, démissionne.

**6 octobre** : Guy Mollet, pressenti, renonce.

**7 octobre** : René Pleven est chargé d'une mission conciliatrice, puis il décline l'offre qui lui est faite.

**11 octobre** : Antoine Pinay est pressenti.

**16 octobre** : Antoine Pinay propose un gouvernement de « salut public ».

**18 octobre** : Le gouvernement Pinay n'est pas investi par l'Assemblée nationale.

**19 octobre** : Robert Schuman est pressenti.

**22 octobre** : Après le refus de Robert Schuman, Guy Mollet est à nouveau pressenti.

**28 octobre** : Le gouvernement Mollet n'obtient pas l'investiture.

**30 octobre** : Félix Gaillard est pressenti. La gravité de la situation explique que Félix Gaillard reçoive le concours de personnalités radicales pourtant opposées comme André Morice, Edgar Faure et Pierre Mendès-France.